

## COMMUNE DE CERVON

### Conseil Municipal du 12 avril 2017

L'an 2017, le 12 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

**Présents :** M. SANSOIT Fabien, Maire, Mmes : BOULIN Stéphanie, CORDILLOT Marie-Agnès, Laure COQUARD, GUDIN Michelle, MM. BERTIN Pascal, HALM Charles, LOISY Fabien, MARTIN Jacques, MATHIEU Alain, PETRE Yves, SAINT JOST Alexandre,

Mme Sophie KOWAL, absente, ayant donné délégation à Mme Stéphanie BOULIN

**Absents :** M. Daniel CHAPUT, M. Emmanuel RENAULT

#### Approbation du procès-verbal

M. Fabien SANSOIT donne lecture du procès-verbal du dernier Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal**

- **Présentation et vote du compte administratif**

Mme Stéphanie BOULIN présente le Compte Administratif 2016 chapitre par chapitre.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	419 088,22€	723 579,20€
Investissement	251 158,74€	122 977,89€

Calcul du résultat pour l'année 2016 :

COMpte ADMINISTRATIF 2016 - CERVON					
	FONCTIONNEMENT 2016		INVESTISSEMENT 2016		ENSEMBLE
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT
Résultats reportés	160 015,81 €	15 045,28 €			144 970,53 €
Opérations de l'exercice	419 088,22 €	563 563,39 €	236 113,46 €	122 977,89 €	686 541,28 €
TOTAUX	419 088,22 €	723 579,20 €	251 158,74 €	122 977,89 €	831 511,81 €
Résultat de clôture		304 490,98 €	128 180,85 €		176 310,13 €
Besoin de financement			128 180,85 €		
Excédent de financement			- €		
Restes à réaliser		10 000,00 €		9 432,00 €	
Besoin de financement des R.A.R.			568,00 €		
Excédent de financement des R.A.R.					
Besoin total de financement			128 748,85 €		
Excédent total de financement					
Affectation au Compte 1068			128 748,85 €	(Investissement) Excédent de fonctionnement	
Affectation au Compte 002			175 742,13 €	(Fonctionnement) Excédent de fonctionnement	

M. le Maire sort de la salle afin que le Conseil Municipal vote le compte administratif 2016.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité vote le compte administratif 2016.**

### • Budget primitif 2017

M. le Maire fait un point sur l'évolution des dotations de l'Etat de 2011 à 2017.

En 2016 la Commune a perçu 129 460,00€. Cette année cette dotation s'élèvera à 150 436,00€. Cette augmentation due à un surplus de DSR permettra d'envisager de nouveaux investissements.

Les propositions de subventions aux associations de la commune et aux associations et organismes extérieurs sont examinées et attribuées.

**Le Conseil Municipal examine les simulations fiscales données par la trésorerie. Après en avoir délibéré, il décide une augmentation des contributions directes de 0,5%, ce qui porte le montant de celle-ci à 276 550€.**

Stéphanie Boulin présente le budget primitif 2017 en fonctionnement et en investissement :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	667 534,54€	727 023,13€
Investissement	386 266,65€	386 266,65€

Le Budget est équilibré. L'ensemble des travaux prévus pourront être effectués.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2017.**

Le Budget peut être consulté dans son intégralité à la Mairie par les habitants qui le souhaitent.

- **Travaux forêt sectionale de DOUSSAS**

- Un devis de 1340€ H.T nous a été transmis par l'Office Nationale des Forêts afin de réaliser les travaux dans le forêt sectionnale de Doussas.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré donne son accord pour effectuer ces travaux.**

- **Loyer du logement au-dessus de l'école.**

- Les travaux d'isolation sont terminés. Lors de la précédente location le loyer s'élevait à 316,18€ + 61€ de charges (chauffage). Il est proposé d'augmenter ce loyer : 330€ + 61€ de charges.

**Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour cette augmentation.**

- **Transfert de compétence PLUI**

- M. le Maire nous informe que la délibération s'opposant au transfert de la compétence PLUI vers la Communauté de Communes de Tannay, Brinon et Corbigny a été transmise à la Sous-Préfecture.

- M. MOSBACH de la Société TOPOS finalise le dossier du PLU de la Commune de Cervon. Il sera prouvé avant la fin de l'année.

- **Création d'un poste d'Adjoint Territorial d'Animation**

- M. Le Maire nous informe que suite au nombre croissant d'enfants fréquentant la garderie, il est nécessaire de créer un 2<sup>ème</sup> poste d'adjoint territorial d'animation.

**Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour la création d'un 2ème poste d'adjoint territorial d'animation.**

#### Questions diverses :

- M. le Maire nous fait part que les enseignants du Lycée Romain Rolland de Clamecy protestent contre la réduction de leur dotation horaire globale (DHG) qui conduira à réduire le nombre de classes et augmentera les effectifs des classes restantes. Il est proposé à toutes les mairies de la Communauté des Communes de prendre une motion s'opposant à cette réduction de dotation.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour prendre cette motion.**

- M. Alexandre SAINT JOST se propose de faire partie d'une commission pour reconnaître et faire un point sur les chemins. Le Maire organisera cette commission prochainement.

- Mme Laure COQUARD propose que le logo de la Mairie de Cervon apparaisse sur le site de la mairie.

- M. Jean-François DAVAUT souhaiterait que les travaux de réfection de la route de Maré les Bois débutent rapidement. Ils débuteront après la réfection du pont.

- Elections Présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017 : un tableau est établi pour la participation des conseillers au bureau de vote

#### **Dates des prochaines réunions :**

- Commission Fleurissement : 19 avril 2017

- Cérémonie du 8 mai 2017 : 11H à la Mairie

- Conseil Municipal : 31 mai 2017 à 20H

La séance est levée à 22 heures 00